

3 Zestes de Citron
société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital de 1000 euros
Siège social : 84 allée des Pêcheurs Argenton l'Eglise - 79290 Loretz d'Argenton
892 604 885 RCS NIORT

Procès-verbal des décisions de l'associée unique du 17 octobre 2025

Le 17 octobre 2025, à dix heures, au siège social de la société,

Madame Aurélie Moulin, associée unique de la société 3 Zestes de Citron, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1000 euros, ayant son siège social au 84 allée des Pêcheurs Argenton l'Eglise, 79290 Loretz d'Argenton et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NIORT sous le numéro 892 604 885, a établi, ainsi qu'il suit, le présent procès-verbal.

Elle a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Première décision

L'associée unique décide de transférer le siège social du 84 allée des Pêcheurs Argenton l'Eglise 79290 Loretz d'Argenton au 1, Route de la Barbelière, Courson, 14380 NOUES DE SIENNE, à compter de ce jour.

En conséquence, l'article concernant le siège social a été modifié comme suit :

<< Le siège social est fixé au :1, Route de la Barbelière, Courson, 14380 NOUES DE SIENNE >>

Le reste de l'article est sans changement.

Deuxième décision

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné au registre prévu par la loi.

Madame Aurélie Moulin